CALENDRIER DE VACCINATION

Vaccinations et immunisation passives

Sprache: Französisch

Les vaccinations et immunisations passives doivent avoir lieu le plus tôt possible.
Il est recommandé et utile de vérifier le statut vaccinal à tout âge. Les vaccinations manquantes doivent être effectuées immédiatement selon les recommandations relatives à l'âge respectif.

Recommandations de la Commission permanente allemande de vaccination (STIKO), 2026. www.stiko.de

ROBERT KOCH INSTITUT

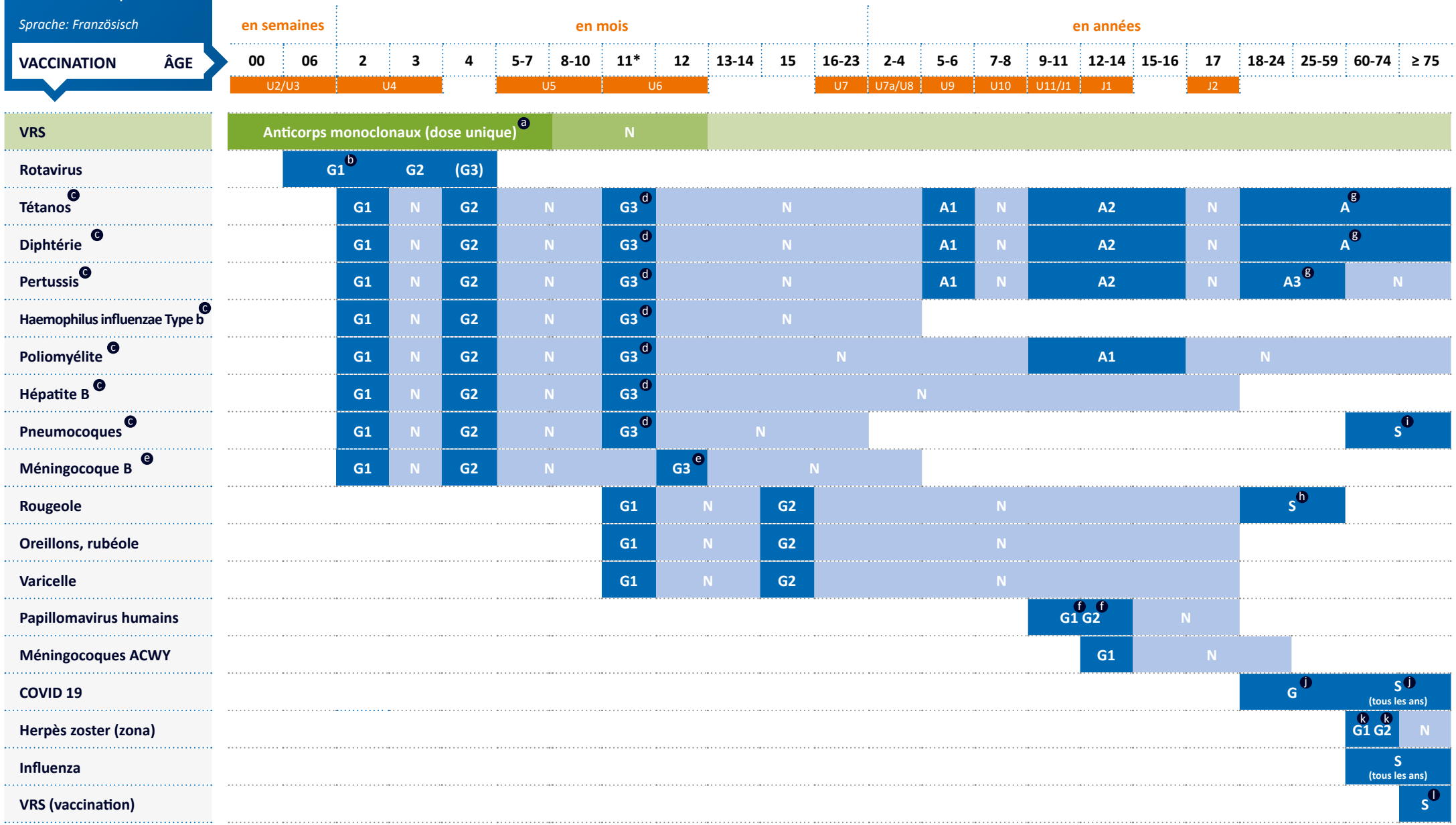

EXPLICATIONS

- **G IMMUNISATION DE BASE** *(jusqu'à 3 vaccinations partielles G1 – G3)*
- **S VACCINATION STANDARD**
- **A VACCINATION DE RAPPEL**
- **N VACCINATION DE RATTRAPAGE** *(immunisation de base de tous ceux qui ne sont pas encore vaccinés ou achèvement d'une série de vaccinations incomplète)*
- **U Test de dépistage**
- **J Examen des jeunes** *(J1 à l'âge de 12-14 ans)*

Recommandations de la Commissionpermanente allemande de vaccination
(STIKO), 2026. www.stiko.de

ROBERT KOCH INSTITUT

ⓐ **VRS (anticorps monoclonaux):** Les personnes nées entre avril et septembre doivent se faire administrer le nirsevimab à l'automne, avant le début de leur première saison de VRS ; les nouveau-nés de tous âges gestationnels qui sont nés pendant la saison de VRS (le plus souvent d'octobre à mars) doivent se faire administrer le nirsevimab le plus rapidement possible après la naissance (idéalement à la sortie de la maternité, ou lors de l'examen qui a lieu entre le 3e et le 10e jour de vie).
ⓑ **Rota:** Première dose dès l'âge de 6 semaines, 2 ou 3 doses de vaccin à des intervalles d'au moins 4 semaines, selon le vaccin utilisé.
ⓒ **TdaPHibIPV/HepB/Pnc:** Prématurés : dose de vaccin supplémentaire à l'âge de 3 mois, soit 4 doses de vaccin au total.
ⓓ **TdaPHibIPV/HepB/Pnc:** Durée minimale par rapport à la dose précédente : 6 mois.
ⓔ **MenB:** 3 doses à l'âge de 2 à 23 mois ; à partir de l'âge de 24 mois, la série de vaccination comprend 2 doses.
ⓕ **HPV:** Deux doses de vaccin à un intervalle d'au moins 5 mois, en cas de vaccination de rattrapage commençant après l'âge de 15ans ou avec des intervalles de vaccination inférieurs à 5 mois entre la 1ère et la 2ème dose, une 3ème dose est nécessaire.
ⓖ **Td(ap):** Vaccination de rappel contre le tétanos et la diphtérie (Td) tous les 10 ans. La prochaine vaccination Td doit être administrée une fois sous forme de Tdap ou, si cela est indiqué, sous forme de vaccin combiné Tdap-VPI.
ⓗ **MMR:** Une seule injection avec un vaccin ROR pour toutes les personnes nées après 1970 et âgées de plus de 18 ans dont le statut vaccinal n'est pas clair, n'étant pas vaccinées, ou n'ayant reçu qu'une seule injection pendant l'enfance.
ⓘ **Pnc:** Recommandé avec le PCV20.
ⓙ **COVID19:** Pour protéger les personnes qui ne souffrent pas d'une maladie sous-jacente, (au moins) trois contacts avec l'antigène sont nécessaires, dont au moins l'un d'eux doit être une vaccination.
ⓚ **H. zoster:** Deux injections du vaccin inactivé adjuvanté contre l'herpès zoster à des intervalles de 2 à 6 mois.
ⓛ **VRS (vaccination):** Une seule vaccination à la fin de l'été/à l'automne, avant le début de la saison du VRS.

* Les vaccinations peuvent être réparties sur plusieurs dates. Le vaccin ROR et le vaccin contre la varicelle peuvent être administrés à la même date ou selon un intervalle de 4 semaines.

Prochaines dates de vaccination

.....

.....

.....